



FORMATION AMBITION 2020

Mandat du sous-groupe 5.1 « Egalité femmes-hommes, Lutte contre les discriminations »

Pilotage

Président(e) : G. QUERITE

Rapporteur(e) : T. GALLO-VILLA

Expert(e) ou personne ressource : R. GOURDIN

Technicien(ne) CR : A. AUDOUIN

Participants pressentis (instances, structures...) : Région, Etat, CESER, organismes de formation et acteurs de terrain volontaires, etc.

Problématique

La question de l'égalité d'accès à la formation tout au long de la vie ne se pose pas à tous les habitants de la même manière :

- toutes les études menées montrent que des différences structurelles perdurent entre les situations des femmes et des hommes, conséquences de nombreux facteurs d'ordre social, culturel, etc. Le PRDF 2003-2010 a permis des avancées sur le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes, et le réseau des acteurs souhaite travailler sur ce sujet dans la durée, de manière spécifique. La Région est signataire, avec l'Etat notamment, de la « Convention régionale pour l'éducation entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif ». La collectivité a par ailleurs signé en mars 2009 la « Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale », un plan d'actions doit être validé dans les prochains mois et la poursuite d'un groupe de travail spécifique sur le volet éducation et formation serait cohérente avec cette démarche. Il viserait à aller plus loin en matière d'égalité, dans le domaine de la formation tout au long de la vie et à travers elle, pour promouvoir la double mixité, l'égalité professionnelle et salariale, et ainsi contribuer à réaliser dans les faits l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- à l'heure actuelle, il est en revanche impossible de connaître et de parler de la réalité des discriminations liées à l'origine en région Centre. Le manque de données régionales est peut-être moins le révélateur de l'absence de discriminations liées à l'origine, que celui de la méconnaissance de ce sujet complexe et polémique.

Objectifs

Le groupe de travail a pour objet :

- de faire connaître les derniers éléments dont on dispose concernant la situation des femmes au regard de la formation et d'analyser les données des travaux de prospective à l'horizon 2020 en termes de genre ;
- d'apporter des éléments d'observation et d'analyse pour mieux connaître la réalité des discriminations en région Centre, et de faire le tour des expérimentations menées sur ce sujet dans le secteur de l'éducation et de la formation (par les Régions notamment) ;
- de produire une liste de « points de vigilance » sur ces enjeux pour l'ensemble des groupes et sous groupes de la Formation Ambition 2020 ;
- de faire des propositions, en mobilisant les relais sur les territoires et dans tous les types de structures concernées par la formation, afin de poursuivre la dynamique positive engagée en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre du PRDF 2003-2010, et pour avancer véritablement en matière de lutte contre les discriminations.